



CAS'ALABRI

PROTÉGEZ VOS BIENS FACE AUX INONDATIONS !

La CASA propose un diagnostic de vos biens
et un accompagnement pour réduire votre
vulnérabilité et mieux gérer le risque inondation

Profitez d'une
aide de l'État
de **10 à 80%**
du montant hors taxes
des travaux
(pour les biens en
zone inondable PPRI)

GRATUIT

CONFIDENTIEL

PERSONNALISÉ

Pour qui ?

Habitations, entreprises, établissements recevant du public sur le territoire de la CASA

Pour quoi ?

Évaluer la vulnérabilité de vos biens à l'inondation

Définir les mesures à mettre en place (équipements, travaux) et vous **accompagner** dans leur mise en œuvre en bénéficiant de la subvention de l'État

Établir un Plan de Mise en Sécurité adapté pour avant, pendant et après les périodes d'inondation

+ d'infos : agglo-sophiaantipolis.fr ou par mail : casalabri@agglo-casa.fr